



STAGES DE PÂQUES



Du lundi 20 au mercredi 22 AVRIL 2026

Spécial préparation aux grades

Dojo Régional d'Herblay
Complexe sportif des Fontaines
1 rue Alexandre Dumas
95220 HERBLAY
N° 0950064

Lieu : DOJO régional d'Herblay

<u>Horaires</u> :	8h30 - 9h00	Accueil
	9h00 - 11h30	Entraînement
	11h30 - 14h00	Pause repas (à apporter)
	14h00 - 16h30	Karaté
	16h30 - 17h00	Goûter

Public concerné : filles et garçons de 7 ans et plus

APRÈS-MIDI
KARATÉ KIDS
(4-5-6 ANS)

Le mercredi 22 avril
de 14h30 à 16h30

(Accueil : de 14h à 14h30)

IMPORTANT : La confirmation de l'inscription doit être faite au plus tard le **vendredi 17 avril 2026**. Le bulletin d'inscription et le règlement (à l'ordre de ASHK) devront être remis aux heures d'entraînement, ou le cas échéant le premier jour du stage.

Pour une inscription tardive, écrire à : karate.herblay@hotmail.fr

TARIFS : 25 € / une journée

45 € / 2 jours

60 € / 3 jours

► Pour celles et ceux qui ont fait **un stage complet** à la **Toussaint**, de **Noël** ou d'**Hiver**, le stage complet de 3 jours revient à **54 €** au lieu de 60 € (remise de 10 % indiquée sur le livret de stage).

►► Pour celles et ceux qui ont fait **un stage complet** sur deux stages parmi la **Toussaint**, **Noël** ou d'**Hiver**, le stage complet de 3 jours revient à **48 €** au lieu de 60 € (remise de 20 % indiquée sur le livret de stage).

►►► Pour celles et ceux qui ont fait **un stage complet** aux stage de la **Toussaint**, de **Noël** et d'**Hiver**, le stage complet de 3 jours revient à **41 €** au lieu de 60 € (remise de 30 % indiquée sur le livret de stage).

►►► Après-midi « karaté Kids » au tarif de 10 €.

✂.....

BULLETIN D'INSCRIPTION – STAGE DE PÂQUES

Merci de libeller votre chèque à l'ordre de ASHK

Nom :

Prénom :

Age :

Adresse :

Téléphone :

lundi 20 avril ☐ mardi 21 avril ☐ mercredi 22 avril ☐

Stage complet ☐

Après-midi « karaté Kids » (4/5/6 ans) : mercredi 22 avril ☐

PERSONNE MINEURE – Un reportage photos/vidéos peut être réalisé lors de ce stage. J'accorde à l'association ASHK l'autorisation de publier les photographies/vidéos prises de mon enfant mineur lors du stage de Pâques. Ces images seront exploitées dans le cadre de l'association.

Signature

(des parents, obligatoire pour les mineurs)